



Credit Vefa débloqué sans signature chez le notaire

Par **AGAINST**, le **01/01/2021** à **18:43**

Bonjour , suite à un projet d investissement Pinel , j ai souscrit un crédit en Vefa , mais j ai annuler mon projet pinel auprès du promoteur.

La banque à débloqué le crédit vefa par erreur, j ai utilisé le crédit pour d autre utilisation, j ai perdu mon travail avec la crise, je me retrouve dans l incapacité de payer le crédit avons nous des solutions autre que la demande de dossier en surendettement.

Bie a vous .

Par **Marck.ESP**, le **02/01/2021** à **15:26**

Bonjour

Sachant que vous avez reçu de l'argent, que vous l'avez conservé, que vous n'avez pas signalé l'annulation à la banque et qu'au delà, vous l'avez dépensé.

On ne peut qualifié cela d'involontaire, vous pourriez même être accusé d'escroquerie. Il serait difficile de convaincre la commission de surendettement, de votre bonne foi,

Par **youris**, le **02/01/2021** à **18:37**

bonjour,

la bonne foi est un élément essentiel pour la recevabilité d'un dossier de surendettement.

salutations